

De : Pierre-Étienne Roberge <peroberge@rcrquebec.com>

Envoyé : 19 février 2024 13:48

À : St-Gelais, Annie <Annie.St-Gelais@bape.gouv.qc.ca>

Cc : Maxime Cretin <mcretin@rcrquebec.com>; Geneviève Linteau Savard <glinteau@rcrquebec.com>

Objet : RE: BAPE - Questions complémentaires - 1re série - DQ3- Projet éolien Des Neiges – Secteur sud dans la MRC de La Côte-de-Beaupré

Bonjour Mme St-Gelais,

Voici, en réponse à votre demande :

1. Considérant que les éoliennes seraient visibles, entre autres, à partir du sommet du Mont Saint Anne (voir documents DA3 et DA4) et du sentier de ski de fond de la Montée Saint-Hilaire (DA8 et DA8.1)

a. Quels sont les impacts des éoliennes déjà présentes sur le territoire de la Seigneurie de Beaupré sur les activités récréotouristiques du Mont Sainte-Anne ?

a. **Réponse : Aucun impact sur les activités récréotouristiques n'a été identifié.**

b. Quels seraient les effets de l'ajout des éoliennes du projet de parc éolien Des Neiges – Secteur sud sur les activités récréotouristiques du Mont Sainte-Anne ?

a. **Réponse : Nous ne pouvons nous prononcer sur ce point étant donné que la sensibilité de l'impact visuel sur le paysage est relative à chacun.**

Pierre-Étienne Roberge

Directeur principal Mont-Sainte-Anne
Area Manager

@ peroberge@rcrquebec.com | MSA 418.827.4561 #310

ski-stoneham.com | mont-sainte-anne.com